



Modalités :

L'espèce est connue pour avoir une faible mobilité, avec des adultes qui vont occuper un territoire vertical tels que des arbres ou des murs, et y rester toute leur vie (Philibosian, 1975). La taille du territoire chez l'espèce n'est pas connue et difficile à interpréter, mais pour donner un ordre d'idée : *Anolis nebulosus*, espèce cousine, a un territoire d'environ 1.99 ± 0.23 et $0.62 \pm 0.14 \text{m}^2$ pour les mâles et femelles respectivement (Jenssen, 1970). Ainsi, si les arbres concernés sont abattus pour les nouveaux aménagements, les anolis présents en seront d'autant plus négativement impactés (risque de destruction d'individus non intentionnel et dérangement intentionnel). C'est pour cela que le déplacement des individus vers des habitats (arbres conservés, mangrove) à proximité est préconisé.

Méthodes de translocation d'individus :

Avant la réalisation de cette opération de capture et pour l'optimiser, une clôture sera montée autour de l'emprise du projet. Cette barrière doit être enfoncée d'environ 20cm dans le sol, notamment car l'anolis a la capacité de creuser, et doit mesurer au moins 1m de haut ce qui empêcherait les anolis de pouvoir sauter par-dessus. En effet, les anolis sont capables de sauter jusqu'à 1,5m horizontalement. Un maillage très fin est nécessaire, de l'ordre de $6,5 \times 6,5 \text{mm}$ et d'un diamètre de fil d'environ 0,7mm, empêchant ainsi les individus de traverser. La clôture sera complétée par 20cm de bavolet correspondant à une inclinaison des derniers centimètres de la clôture pour optimiser la réduction du franchissement par l'anolis. Enfin, un corridor d'environ 2m de largeur du côté extérieur de la zone de travaux doit être dépourvu de végétation au-delà de 0,3m de haut. Cette méthode d'exclusion a été appliquée par Pacala *et al.* (1983) sur plusieurs espèces d'anolis avec succès. Il faut compter 1 journée de pose du matériel.

Pour réaliser cette opération, plusieurs protocoles de capture vont être mis en place, l'un actif l'autre passif, afin de capturer le maximum d'individus d'Anolis de la Martinique. Compte tenu de la faible abondance d'Anolis de la Martinique qui est soumise à l'emprise du projet, nous jugeons qu'il n'y a pas de périodes plus favorables que d'autres pour réaliser la capture et translocation d'individus.

Capture active (environ 1 journée de prospection) :

La capture active consistera à réaliser des transects distancés de 4 mètres les uns des autres sur l'ensemble de l'emprise du projet. Ces transects suivront tout simplement les alignements de cocotiers présents sur l'emprise du projet et qui accueillent les Anolis de la Martinique. Le chargé d'étude suivra donc le transect en observant sur les 2 mètres de part et d'autre, ainsi que les troncs d'arbres isolés, muni d'une paire de gants en latex (non poudrés), d'un lasso (Kazuto & Isamu, 2010) et d'un seau refermable pour capturer chaque individu. Cette opération se réalisera en fin de journée qui est plus favorable à la capture des Anolis de la Martinique qui seront en repos (capture plus facile).

La méthode du lasso est couramment utilisée sur l'iguane car elle permet d'atteindre les individus haut perchés en limitant le risque de blessure chez l'individu, chose que le filet ne permet pas. Le lasso, lorsque bien manipuler, peut permettre de capture entre 20 et 30 individus par heure selon Kazuto & Isamu (2010).

Concernant les conditions de conservation des Anolis de la Martinique, un feuillage/branchage pourra y être prévu pour offrir un meilleur environnement de détention des individus dans les seaux. Les Anolis de la Martinique seront également conservés une demi-journée maximum dans les seaux avant d'être relâchés dans les zones forestières juxtaposées.

D'un point de vue sanitaire, le matériel utilisé pour la capture des individus d'Anolis de la Martinique (lasso, bottes, seaux, etc.), sera désinfecté par immersion dans du Virkon®, un produit conseillé par la communauté scientifique pour les travaux sur les amphibiens afin de détruire les agents infectieux (bactéries, virus et champignons) tout en limitant l'impact sur l'environnement. Suite à la désinfection par le Virkon (immersion de 30 min), l'ensemble du matériel sera rincé par de l'eau propre afin de ne pas risquer de mettre les individus en contact direct avec ce produit. La solution détenant du Virkon et l'eau de rinçage seront déposées dans une station de traitement adaptée et non laissée sur le site. L'intervenant devra systématiquement porter des gants (non poudrés) et les changer pour la manipulation de chaque individu (si il y a une nécessité de manipuler).

Capture passive :

Le piégeage sur les troncs d'arbres identifiés, semble être la meilleure option puisque cela ne nécessite pas de manipulation directe des individus. En effet, les individus d'Anolis de la Martinique sont capturés par la pose de seaux détenant des appâts (fruits : exemple morceaux de mangue bien mûre) disposés sur chaque tronc. Les individus entrant dans les seaux restent coincés au fond, par le fait que les parois aient préalablement été induites d'un liquide glissant ainsi que d'un système anti-retour empêchant leur remontée. Pour le bien être des individus, les seaux doivent être vérifiés fréquemment (quelques heures) et les individus relâchés sur des zones proches non soumises aux travaux.

Une période d'habituation des anolis à la présence de seaux est conseillée. Aussi, les seaux doivent être retirés la nuit afin de ne pas attirer des mammifères nocturnes comme le rat.

Informations complémentaires

Afin de s'assurer de l'efficacité de la mesure, un suivi de contrôle sera effectué pour s'assurer qu'il n'y a plus d'individus dans l'emprise chantier.

Le bureau d'étude BIOTOPE CARAÏBES s'engage à rédiger un rapport d'activité à la suite de cette mesure de translocation. Ce rapport sera envoyé à la DEAL Martinique et au CSRPN. Ce rapport contiendra précisément :

- Un rappel du contexte (demandes et attendus)
- Une cartographie du transect, des dates et les conditions météo pendant les opérations de captures
- Un récapitulatif du nombre d'individus capturés par espèce
- Une conclusion sur les réussites et limites de l'opération

Les données de capture seront envoyées à la DEAL au format SINP pour être intégrée à la base de données régionales.

Bibliographie :

Richard Philibosian (1975). *Territorial Behavior and Population Regulation in the Lizards, Anolis acutus and A. cristatellus*. *Copeia*, 1975(3), 428–444. doi:10.2307/1443640

Thomas A. Jenssen (1970). *The Ethoecology of Anolis nebulosus (Sauria, Iguanidae)*. *Journal of Herpetology*, 4(1-2), 1–38. doi:10.2307/1562700

Stephen Pacala, John Rummel and Jonathan Roughgarden (1983). *A Technique for Enclosing Anolis Lizard Populations under Field Conditions*. *Journal of Herpetology*, 17(1), 94–97. doi:10.2307/1563793

Kawakami, Kazuto; Okochi, Isamu (2010). *Restoring the Oceanic Island Ecosystem Volume 1707 || Ecology and Control of the Green Anole (Anolis carolinensis), an Invasive Alien Species on the Ogasawara Islands*. , 10.1007/978-4-431-53859-2(Chapter 22), 145–152. doi:10.1007/978-4-431-53859-2_22